



Syndicalisation 2026-2027 CONTRACTUEL·LE

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Christian BAES - 3 allée Robert Desnos - 14550 Blainville sur Orne

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation
	Nom			Code établissement
	Nom de naissance			Nom
	Prénom			Adresse complète
	Adresse complète			CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/>
	Mail			Situation administrative (entourez si nécessaire)
	Téléphone fixe			CDI à Temps partiel : %
Téléphone portable		Disponibilité	Congès (parental...)	

Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...	Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin
	<p>Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfusu.fr/espace-membre/.</p> <p>Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfusu.fr/espace-membre/.</p>	<p>J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et j'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes</p>
		Date et signature

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2026-2027 CONTRACTUEL·LE

CDI	Indice.	Inférieur à 436 → Groupe 3	120 €	Entre 480 et 502 → Groupe 6	174 €	Entre 603 et 627 → Groupe 9	219 €
		Entre 436 et 452 → Groupe 4	130 €	Entre 503 et 527 → Groupe 7	183 €	Supérieur à 627 → Groupe 10	228 €
		Entre 453 et 479 → Groupe 5	165 €	Entre 528 et 602 → Groupe 8	192 €		

Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.

CDD	44 €	Congé parental - disponibilité	46 €
------------	------	--------------------------------	------

Crédit d'impôt :

adhérer, ça vaut le coût !

Adhérer au SNEP-FSU, c'est donner du poids aux revendications que nous portons pour l'Education Physique et Sportive, le Sport Scolaire, le Sport et les personnels. Adhérer a un coût, mais il est largement minoré par le crédit d'impôt de 66 %, versé par l'État que tu sois imposable ou non**. Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans Tu trouveras dans le tableau ci-contre ce que coûte réellement la cotisation syndicale pour un·e contractuel·le alternant·e EPS.

	Groupe3	Groupe4	Groupe5	Groupe6	Groupe7	Groupe8	Groupe9	Groupe10
Cotisation syndicale annuelle (versée au SNEP-FSU).	120 €	130 €	165 €	174 €	183 €	192 €	219 €	228 €
Crédit d'impôts.**	79 €	86 €	109 €	115 €	121 €	127 €	145 €	150 €
Cout réel de la cotisation syndicale pour l'adhérent.	41 €	44 €	56 €	59 €	62 €	65 €	74 €	78 €
Soit, par semaine.*	0,78 €	0,85 €	1,08 €	1,14 €	1,20 €	1,26 €	1,43 €	1,49 €

* Sur la base de 52 semaines, arrondis au centime le plus proche.

** Sous réserve de faire une déclaration d'impôt, hors "frais réels". Même si non imposable.

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT 	<small>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.</small>	
	Nom	
	Prénom	
	Adresse	
	Compl. d'adresse	
	CP - Ville	
	Pays	
	Code IBAN	
	Code BIC	
	Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
Ref : cotisation SNEP
A :
Le :

Signature :

2/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfusu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

3/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)